

Ozone



Des dépassements en été, plus particulièrement dans les zones périurbaines et rurales

Carte d'identité



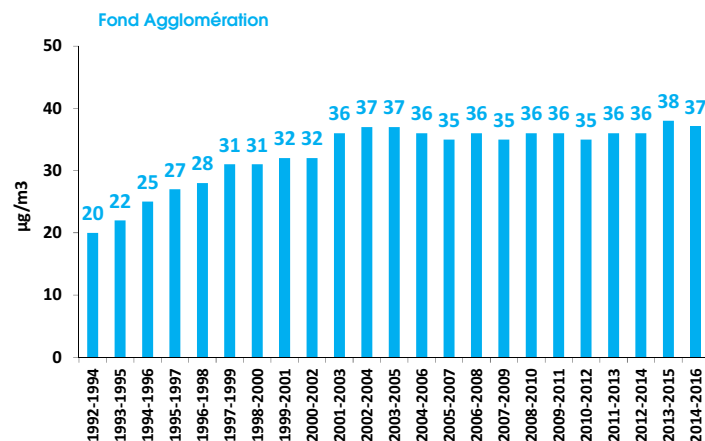
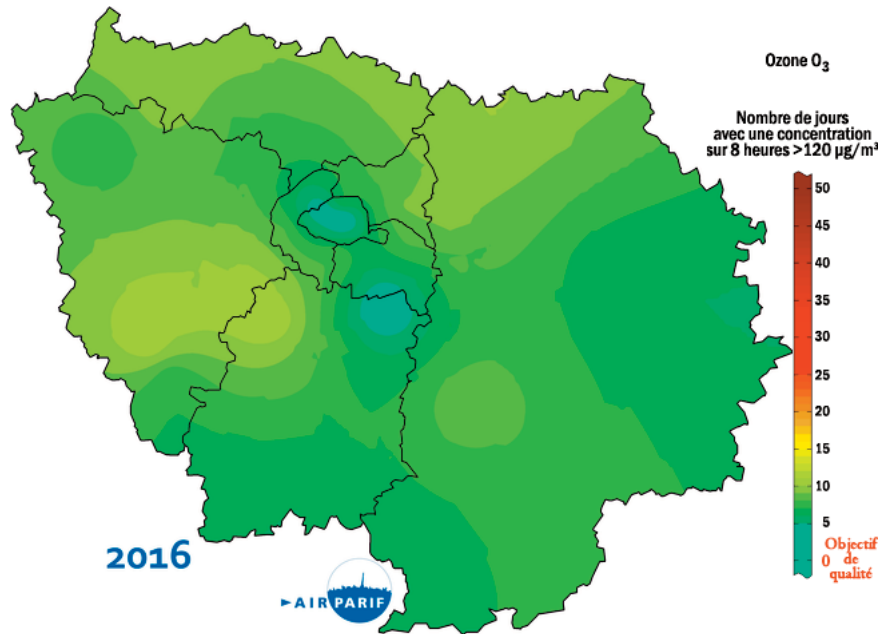
L'ozone est un gaz polluant dit secondaire, émis dans l'air par les activités industrielles, le trafic routier, et qui est produit dans l'atmosphère par des réactions chimiques entre les composés organiques volatils et les oxydes d'azote sous l'effet du rayonnement solaire. La combinaison des conditions climatique : chaleur et absence de vent, maintiennent au sol ce gaz, qui stagne.



À des concentrations élevées, l'ozone a des effets sur la santé : problèmes respiratoires, crises d'asthme et diminution de la fonction pulmonaire. Plusieurs études signalent un accroissement de la mortalité et des maladies cardiaques pour chaque augmentation de 10 µg/m³ de la concentration en ozone [OMS, 2011]. Les derniers travaux montrent qu'à long terme, des liens sont observés avec la mortalité respiratoire et cardio-respiratoire, notamment pour des sujets prédisposés par des maladies chroniques, avec l'asthme et la croissance de la fonction pulmonaire chez les jeunes. [OMS, 2013].



L'ozone a un effet néfaste sur la végétation, notamment la photosynthèse, qui conduit à une baisse de rendement des cultures. Il a une action néocrosante sur les feuilles et dégrade les matériaux de construction. Il contribue également à l'effet de serre.



En résumé

S'agissant de l'ozone (O₃), l'ensemble de l'Île-de-France connaît, comme tous les ans, des dépassements de l'objectif de qualité pour ce polluant, plus particulièrement dans les zones périurbaines et rurales. A noter également qu'il s'agit d'un polluant dont la tendance à long terme n'affiche pas de baisse en Île-de-France, comme dans une grande partie de l'hémisphère Nord.